

Groupe Local de Solidarités de Verrière-le-Buisson, Bures-sur-Yvette,
Gomez-le-Chatel, Marcoussis, Orsay - ESSONNE

Candidat **du PCF - FdG** : Annick Le Poul

Bonjour,
je vous prie de bien vouloir trouver ci-après mes réponses concernant le
logement :

**Annick LE POUL, candidate du PCF - FdG aux Elections législatives du 11
juin 2017 - 5ème circonscription de l'Essonne**

**Réponses aux groupes Solidarités Nouvelles pour le Logement, de la
circonscription**

Le 31 mai 2017

Les députés travaillent sur des propositions de lois et les votent, d'où l'importance du contenu de ces lois. Je suis à l'écoute de mes concitoyens et en tant que députée j'agirai pour que leurs voix soient entendues pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Beaucoup de sujets participent au quotidien des habitants mais le logement conditionne leur vie.

Le logement doit être une des priorités nationales mais ce n'est pas le cas : peu de candidats aux présidentielles ont fait des propositions concrètes et il en est de même pour la majorité des candidats aux législatives. A noter qu'il n'y a pas de ministère du logement.

.

1 - Je suis consciente du manque de logements et surtout de logements véritablement sociaux sur ma ville et notre circonscription au regard de la liste des demandeurs de logements.

Favoriser la construction de logements pour les habitants à faibles revenus sera un de mes objectifs, en priorité des PLAI car il ne faut pas oublier que de trop nombreux ménages vivent avec moins de mille euros par mois. Il faut aussi des PLUS et des PLS bien que je ne considère pas ces derniers comme des logements à loyers sociaux.

2 - Je suis plus favorable au développement de l'Aide à la pierre (aides de l'Etat à la construction de logements permettant des loyers abordables), que des APL mais ces dernières sont nécessaires car, sans elles, de trop nombreux ménages vivraient dans des bidonvilles ou dehors, ce qui est

intolérable dans une société "riche". La véritable solution serait que chacune et chacun ait un emploi rémunéré permettant de vivre décemment.

3 - La pauvreté augmente dans notre pays : 4 millions de personnes mal logées, 12,1 millions de personnes fragilisées par rapport au logement, impayés de loyers et de charges. Une personne sur deux vit ou a vécu en HLM (et 94 % de nos concitoyens jugent les HLM "indispensables").

Beaucoup de familles désemparées, avec perte de repères dus à la maladie et/ou perte d'emploi notamment, ont besoin d'aides et d'accompagnement pour faire face aux difficultés de la vie, pour gérer le quotidien. Pour cela il faut des professionnels formés, rémunérés, en nombre suffisant. Mais ce n'est pas la voie prise par les Gouvernements successifs et les lois votées. Oui, j'agirai avec mon groupe pour qu'il y ait plus de logements construits ou transformés pour des hébergements d'urgences et donc construire une loi avec inscription dans le budget de la Nation.

4 - Je travaillerai sur des propositions de lois qui encadreront les loyers et en priorité que ceux-ci n'augmentent pas plus que le coût de la vie. Ce sera difficile car beaucoup de députés actuellement n'y sont pas favorables. Et aussi pour faire appliquer la loi SRU pour les villes qui ont moins de 25 % de logements sociaux. Nos objectifs sont réalisables et nous y parviendrons par notre volonté et ténacité.

Les associations qui oeuvrent pour le logement, la construction et la réhabilitation, le cadre de vie, le mieux-être des habitants, la défense des droits des locataires doivent être soutenues notamment financièrement mais ce n'est, hélas, pas le cas quand, par exemple, le Conseil départemental de l'Essonne a supprimé la totalité des subventions en 2016 pour les associations départementales de locataires♦